

2024/2025 N°1 Limoges, le 16 décembre 2024

Compte-rendu



Objet	Conseil du Collège des Écoles Doctorales
Lieu	Salle du Conseil
Date	9 octobre 2024
Heure	14h

Participants	Fonctions
Aurélie ANGLERAUD	Responsable administrative du CED
Elena AGUZOU	Gestionnaire financière du CED
Choukri BEN AYED	Directeur adjoint de l'ED LSHS
Sylvain BENOIT	Directeur du Pôle Formation
Christophe BONNOTTE	Directeur du Pôle Vie Etudiante
Laurent BOURDIER	VP stratégie internationale et Directeur du Pôle International
Sam BOUVIER	Représentant des doctorants de l'ED GIO
Sabrina BRUGIER	Assistante de gestion administrative CED
Claire BUISSON	Responsable de la cellule Études Doctorales CED
Claire CORBEL	Directrice du Pôle Recherche
Dominique CROS	Vice - Président Recherche
Isabelle DISTINGUIN	Directrice adjointe de l'ED GIO
Fanny ESCURE	Assistante de gestion administrative CED
Flavie FALAIS	Représentante des doctorants de l'ED LSHS
Abderrahmene FROUREJ	Représentant des doctorants de l'ED LSHS
Vincent GLOAGUEN	Vice - Président délégué à la Formation Doctorale
Dorian GUILLOU	Assistant de gestion administrative CED
Ludovic HAMON	Délégué Régional CNRS Centre Limousin Poitou Charente
Anne JULIEN VERGONJANNE	Directrice de l'ED SI
Aurélie LACOMBE	Assistante de gestion administrative et communication du CED
Vincent LARROQUE	Représentant des doctorants de l'ED SI
Frédérique SAVIGNAT	Responsable cellule Professionnalisation, Valorisation, Carrière CED
Delphine THARAUD	Directrice de l'ED GIO
Mireille VERDIER SAGE	Directrice de l'ED BCS
Soazig VILLERBU	Directrice de l'ED LSHS

Excusés :

Lucas AUROUET - Représentant des doctorants de l'ED GIO
Morgane BRISSAUD - Représentante des doctorants de l'ED LSHS
Clarisse BROSSIER - Représentante des doctorants de l'ED BCS
Vincent CHALEIX - Directeur adjoint de l'ED BCS
Véronique DELUCHAT - Directrice adjointe de l'ED SI
Christelle DUBLANCHE-TIXIER - Directrice adjointe de l'ED SI
Guilhem FRESCALINE - Coordonnateur pôle international à l'ANRT
Isabelle KLOCK FONTANILLE - Présidente de l'Université de Limoges
Virginie LAVAUZELLE - Gestionnaire formation et activités de valorisation du doctorat CED
Claude RAYNAUD - Directrice de la Formation à la CCI formation
Richard SALIVES - Délégué Régional INSERM Nouvelle Aquitaine
Danielle TROUTAUD - Vice-Présidente CFVU

Pouvoirs :

Lucas AUROUET donne son pouvoir à Sam BOUVIER
Morgane BRISSAUD donne son pouvoir à Flavie FALAIS
Clarisse BROSSIER donne son pouvoir à Aurélie ANGLERAUD
Véronique DELUCHAT donne son pouvoir à Anne JULIEN VERGONJANNE
Christelle DUBLANCHE-TIXIER donne son pouvoir à Anne JULIEN VERGONJANNE
Guilhem FRESCALINE donne son pouvoir à Vincent GLOAGUEN

Ordre du jour :**I - Institutionnel**

Approbation du Compte rendu du Conseil du CED du 6 mars 2024

II - Scolarité

- Bilan des recrutements
- Etat des lieux des CSI
- Bilan des inscriptions et réinscriptions 2024/2025

III - Crédit à l'Université de Limoges du label Doctorat Recherche & Crédit – Intervention de Mme Françoise SEINCE, Directrice de l'ENSAD de Limoges**IV - Doctorat & valorisation du Doctorat : perspectives de nouveaux événements proposés par le CED****V – Pourquoi et comment créer un observatoire de l'insertion professionnelle des diplômés de Doctorat de l'Université de Limoges ?**

- Quelle approche co-élaborative initier (DORI UL, APEC, Collectivités territoriales...) ?
- Objet et modalités d'un partenariat entre CAPSUL et CED - Intervention de Mr C. BONNOTTE, Directeur de CAPSUL

VI – Congés des doctorants - Restitution des travaux du Groupe Thématique - Intervention de M. Arnaud BEAUZON & Mme Laetitia RICHARD, DRH - enseignant**VII - Point Budgétaire****VIII - Points divers :**

- Planning des journées de sensibilisation à l'encadrement doctoral
- Réunion d'accueil des doctorants primo - entrants
- Calendrier des élections des représentants des doctorants
- Questions diverses

I – INSTITUTIONNEL (diapositives de 4 à 5)



Vincent GLOAGUEN ouvre la séance en adressant tous ses remerciements à Mme Isabelle KLOCK FONTANILLE pour son **soutien et la bienveillance constante**, manifestés pour la formation doctorale, durant l'exercice de son mandat présidentiel.

Le compte rendu du Conseil du CED du 5 juin 2024 est ensuite soumis au vote des conseillers et **approuvé à l'unanimité**.

II - SCOLARITÉ (diapositives 6 à 10)



Claire BUISSON présente aux membres du Conseil un premier bilan concernant **les recrutements sur contrats doctoraux**, pour l'année universitaire 2024-2025 :

- 363 dossiers de candidatures ont été déposés pour les quatre Écoles Doctorales ;
- 113 candidatures ont été présélectionnées, soit par les directeurs de thèse, soit par les unités de recherche, selon les secteurs ;
- 95 candidats ont été auditionnés par les ED ;
- 42 candidats ont été recrutés.

Plusieurs commentaires sont formulés par les Directrices d'ED :

- Les directrices des ED LSHS et SI indiquent que des recrutements complémentaires sont également opérés *via* d'autres canaux (CNRS, INSERM, etc). Sur ce point, Vincent GLOAGUEN précise qu'il s'agit, en effet, d'un état à date, qui concerne uniquement les contrats doctoraux proposés dans le cadre des campagnes de recrutement pilotées par les ED ;
- Isabelle DISTINGUIN, directrice adjointe de l'ED GIO indique que pour son ED, Le nombre de candidatures enregistrées sur la plateforme n'intègre pas celles reçues par le LAPE puisqu'elles sont gérées hors plateforme, dans le cadre d'un appel à candidature international piloté par le laboratoire.

Claire BUISSON présente ensuite un état des lieux **des inscriptions et réinscriptions**, arrêté au 08/10/2024. Une problématique est constatée concernant les **Comités de Suivi Individuels tardifs** qui freinent le dépôt et le traitement des réinscriptions. En effet, 212 rapports CSI sont encore en attente à date.

Claire BUISSON présente enfin l'**échéancier des relances** qui sera mis en œuvre pour les réinscriptions et rappelle que la fermeture du dépôt des demandes d'inscription et des réinscriptions est prévue le 2 décembre prochain.

Mireille VERDIER demande également des précisions sur la manière dont va s'opérer le traitement des demandes de réinscriptions en 2^{ème} année, pour les doctorants qui n'avaient pas renseigné leur **Convention Individuelle de Formation**, au terme de leur 1^{ère} année de doctorat en 2023/2024.

A ce sujet, Aurélie ANGLERAUD précise que le CED a réalisé un important travail de gestion et de suivi individualisé de tous les doctorants concernés. Malgré toutes ces démarches, plusieurs CIF restent encore en attente. Aussi, les directeurs de chaque ED seront invités à prendre le relai sur ces dossiers, sur la base des tableaux qui leurs seront transmis par le CED et composé de 2 onglets :

- Un onglet qui recensera la liste des doctorants qui n'ont pas finalisé et donc soumis leur CIF à leur directeur de thèse ;
- Un onglet qui recensera la liste des directeurs de thèse qui n'ont pas traité - par une action de validation ou de rejet - la CIF transmise par leurs doctorants.

III – CRÉATION A L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES DU LABEL DOCTORAT RECHERCHE & CRÉATION (Diapositives 13 à 17 + Présentation de l'ENSAD)



L'École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Limoges est l'héritière de l'Ecole Nationale d'Art Décoratif (ENAD) de Limoges, créée en 1865 par Adrien Dubouché. C'est aujourd'hui l'une des 10 Ecole Nationale Supérieure d'Art, placée sous la tutelle du Ministère de la Culture.

Elle prépare, chaque année, près de 200 étudiants à l'obtention du diplôme National d'Art (DNA) ou du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP).

Si de nombreuses collaborations ont déjà engagées entre l'ENSAD et l'Université de Limoges, la présence de l'Ecole est pourtant encore timide dans le champ des formations de 3^{ème} cycle.

Aussi, une **démarche co-élaborative** a été déployée conjointement par l'ENSAD et le CED pour permettre la valorisation des thèses de doctorat relevant de la Recherche – Création, notamment grâce à la mise en place d'un label dédié.

Ce label pourra ainsi être délivré aux doctorants dont les travaux de recherche associent à la fois une **composante théorique et une composante pratique**. Il pourra concerner les thèses adossées à l'ENSAD, mais également celles conduites sous la seule tutelle Université de Limoges.

Vincent GLOAGUEN soumet au vote des conseillers, la création de ce label qui est **approuvée à l'unanimité**.

Il sera donc présenté, pour approbation, au **Conseil d'Administration du 25 octobre prochain**.

IV – DOCTORAT & VALORISATION DU DOCTORAT : perspectives de nouveaux évènements proposés par le CED (Diapositives 18 à 21)



Frédérique SAVIGNAT présente aux membres du conseil plusieurs projets d'évènements qui pourraient être proposés par le CED au cours de l'année universitaire 2024-2025.

Ces évènements seraient organisés selon des **formats courts** (2 heures / une demi-journée), de préférence en dehors des murs de l'Université et sous **forme d'ateliers**. Ils pourraient s'adresser **aux doctorants, aux encadrants** ainsi qu'aux partenaire internes et externes du Collège des Ecoles Doctorales.

Frédérique SAVIGNAT propose la programmation de **2 évènements** pour l'année universitaire en cours :

- Un atelier de **sensibilisation à la création d'entreprise**, qui pourrait être organisé vers le mois de février 2025,
- Un atelier autour du thème de **l'insertion professionnelle** (métiers / compétences) qui pourrait être organisé avec l'appui de l'APEC et de l'ABG, entre mai et juin 2025.

Par la suite, Frédérique SAVIGNAT présente d'autres perspectives d'évènements qui pourraient, au cours des années futures, jalonner les calendriers universitaires :

- Une rencontre autour des enjeux de la diffusion scientifique,
- Une rencontre autour de l'interculturalité,
- Un atelier autour des enjeux de l'encadrement doctoral.

Sur cette dernière proposition, Anne JULIEN VERGONJANNE partage son expérience récente, née de la formation à destination des encadrants autour de la « génération Z ». Elle indique que les directeurs de thèse sont demandeurs de ces réunions d'échange et qu'il est important de s'adapter à l'évolution des générations, tout en tenant compte de l'environnement.

Vincent LARROQUE, représentant des doctorants, fait part de son enthousiasme quant à ses propositions qui, selon lui, permettent d'entretenir la cohésion entre les différentes Ecoles Doctorales et permet aux doctorants de différentes cultures et différents domaines d'échanger entre eux.

V – POURQUOI ET COMMENT CRÉER UN OBSERVATOIRE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS DU DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES ? (Intervention de Mr Christophe Bonnotte, Directeur de CAPSUL (Diapositives 22 à 30)



Christophe BONNOTTE, Directeur de CAPSUL, présente aux membres du Conseil un projet partagé entre le CED et CAPSUL, dont le livrable, prévu pour juin 2025, a pour ambition de définir les **conditions et modalités** de déploiement d'un **observatoire du doctorat** à l'Université de Limoges.

Ce projet s'échelonnera sur l'année universitaire 2024-2025. Il sera accompagné par Claire PEURICHARD, ingénierie co-design de l'équipe Caps'UL.

A l'issue de cette présentation, Vincent GLOAGUEN sensibilise également les représentants des doctorants sur l'importance de participer aux différentes enquêtes sur le devenir des docteurs. Sam Bouvier, représentant des doctorants, insiste aussi sur la nécessaire mise en réseau des doctorants et docteurs pour parvenir à obtenir des résultats sur les données de l'insertion professionnelle.

VI – CONGES DES DOCTORANTS - Restitution des travaux du Groupe Thématique - Intervention de M. Arnaud BEAUZON & Mme Laetitia RICHARD, DRH - enseignant (Diapositives 31 à 48)



Arnaud BEAUZON et Laetitia RICHARD de la DRH ENS, proposent aux membres du conseil une restitution des travaux du groupe thématique, mis en place à l'initiative de la DRH, pour traiter de la question des congés des doctorants.

A ce jour, 158 doctorants sont sous contrat doctoral avec l'Université de Limoges. Leurs congés sont pris en charge de manière disparate, selon leur unité de recherche d'appartenance.

Laetitia RICHARD précise, par ailleurs, que ce sujet lié aux congés des doctorants implique indirectement d'autres thématiques, telles que celle du temps de travail, du télétravail, du compte épargne temps, etc.... Toutefois, le **groupe de travail** mis en place n'avait pas pour ambition d'aborder ces problématiques corolaires mais seulement de traiter :

- Du nombre de jours de congés applicables aux doctorants,
- De l'outil de gestion dédié à la gestion des congés des doctorants,
- De l'identification du ou des valideurs(s),
- De l'identification des personnels administratifs en charge de la gestion de ces congés.

Pour cela, les membres du groupe de travail se sont, dans un 1^{er} temps, intéressés au **cadre règlementaire** applicable aux doctorants contractuels, dans le but d'aboutir, dans un 2nd temps, à une **harmonisation des pratiques** au sein des différentes unités de recherche de l'Université de Limoges.

A l'issue de cette présentation, les remarques suivantes sont formulées par les membres du conseil :

- Delphine Tharaud indique que cette ambition s'oppose à la liberté académique qui s'offre aux chercheurs pour organiser leur temps de travail. Elle s'interroge également sur les **modalités de mise en œuvre de telles dispositions dans son secteur disciplinaire**, puisque les recherches s'organisent, en principe, en dehors des unités de recherches ;

- Ces propos sont également soutenus par Isabelle DISTINGUIN qui précise que, pour son unité de recherche, le LAPE, les travaux sont souvent organisés conjointement avec l'Indonésie, selon donc des horaires adaptés à chacun des deux pays ;
- Choukri BEN AYED prend ensuite la parole pour exprimer sa surprise quant à la mise en place d'un tel groupe de travail depuis près d'un an sans qu'aucun directeur d'ED n'ait été jusqu'alors associé à la démarche. Après avoir réaffirmé l'impossibilité d'un déploiement de telles mesures dans le secteur SHS, il précise que le directeur de thèse n'est pas le n+1 pour ses doctorants ;
- Mireille VERDIER SAGE exprime la difficulté de solutionner cette question car la **comptabilité des heures** effectuées par les doctorants **est très difficile à tenir**, d'autant que certains travaillent les week-ends et pendant les périodes de fermeture de l'établissement ;
- Selon Dominique CROS, le dépôt des congés pour les doctorants est obligatoire. C'est un **droit** pour les doctorants que l'employeur se doit de mettre en place, non pour une question de contrôle mais davantage pour protéger ses salariés ;
- Anne JULIEN VERGONJANNE s'exprime en confirmant qu'elle n'avait pas connaissance de la mise en place de ce groupe de travail. Elle a déjà été confrontée à plusieurs problèmes de **conflits liés aux congés** entre un directeur de thèse et un doctorant. Toutefois, elle s'interroge sur le déploiement de ce dispositif uniquement auprès du public des doctorants et non des enseignants – chercheurs.

Pour conclure, Arnaud BEAUZON informe que la Présidente de l'Université de Limoges souhaite mettre ce sujet à l'**ordre du jour CA du mois de décembre**.

Vincent GLOAGUEN conclut qu'il sera alors nécessaire qu'un **portage politique** soit envisagé et qu'il pourrait assurer cette fonction. Il s'adressera donc à la Présidente pour lui formuler cette proposition.

VII – POINT BUDGÉTAIRE (diapositives 49 à 51)



Aurélie ANGLERAUD fait un état des lieux aux membres du conseil du **bilan concernant le budget 2024**. Elle rappelle que l'ouverture de l'exercice s'est effectuée avec un **gel de 20%**, applicable à chaque entité financière de l'Université de Limoges.

Le montant du gel a été abaissé à 10% à compter de septembre 2024, soit 22 400€ pour le CED. Ainsi, la dotation allouée au titre de l'exercice 2024 s'élève à **201 600€**, auxquels s'ajouteront *in fine* le montant perçu au titre de la **taxe d'apprentissage** (encore inconnu à ce jour).

Une fois ce contexte rappelé, elle présente le bilan des dépenses au titre, d'une part, des activités transverses, prise en charge par le CED, et d'autre part, au titre des Ecoles Doctorales :

- Pour les **activités transverses**, 66% de la dotation est actuellement engagée. Une **disparité** peut être constatée entre les dépenses de chacune des lignes budgétaires, dans la mesure où certaines actions sont pratiquement clôturées (formation par exemple) tandis que d'autres sont encore en cours (événements, notamment avec la réunion d'accueil à venir)
- Au niveau des Ecoles Doctorales, certaines actions ne sont également pas encore finalisées. De manière générale, chaque Ecole Doctorale devrait pouvoir **clôturer l'année sereinement**, compte tenu de la dotation encore disponible. Pour les ED GIO et LSHS, un **impact conséquent des jurys de soutenance** est à noter sur la consommation budgétaire. Il en va de même concernant la **mobilité des doctorants** pour l'ED LSHS.

VII – POINTS DIVERS (diapositives 52 à 57)



- Planning des journées de sensibilisation à l'encadrement doctoral :

Frédérique SAVIGNAT indique que 2 ateliers d'accompagnement à l'Encadrement Doctoral sont prévus le 23 janvier 2025 et le 3 juillet 2025. L'ouverture des inscriptions pour la 1^{ère} session se fera le 1er décembre *via* la plateforme RH dédiée PerForm. Les 12 places disponibles sont généralement réservées dans les 48h après ouverture des inscriptions.

- Réunion d'accueil des doctorants primo – entrants :

Le 14 novembre 2024 aura lieu la réunion d'accueil des doctorants primo-entrants à la FLSH (amphi Ellen Constans) à 14h. Celle-ci se fera en deux temps : une première partie sera consacrée à la présentation de l'environnement de la formation doctorale, puis une seconde partie sera dédiée à la présentation de chaque ED par les différentes équipes de directions.

- Calendrier des élections des représentants des doctorants

Aurélie ANGLERAUD indique que les mandats des doctorants élus se terminent le 31 août 2025. Un nouveau scrutin pour élire de nouveaux représentants des doctorants dans les Conseils des 4 Ecoles Doctorales sera donc organisé en 2025 par le CED pour identifier les nouveaux représentants qui siègeront dans les conseils des ED puis au sein du Conseil du CED.

Avant de clôturer la séance, Anne JULIEN VERGONJANNE informe que la date du prochain conseil du CED est fixée au mercredi 5 mars 2025, soit pendant les vacances universitaires. Il est donc proposé de modifier cette date au **12 mars 2025**.

La séance est levée à 17h40 par Vincent GLOAGUEN.